

Les chemins de la République

Comment, dans les débuts de la Révolution Française, au cours de chacune des trois années qui séparent les étés 89 et 92, les événements ont-ils conduit les Saint-Quentinois de la Monarchie à la République, et comment l'esprit public a-t-il suivi ces changements ?

Pour apprécier cette évolution, nous disposons d'un certain nombre d'ouvrages généraux et de publications locales, par exemple celle de la Société Académique, lors du colloque de 1989 sur la Révolution Française ; nous avons aussi des archives locales malheureusement incomplètes, notamment la correspondance du conseil général de la Commune, qui traduit au moins l'opinion officielle ; mais nous pouvons aussi apprécier l'attitude populaire lors des fêtes civiques, des émois saisonniers, des dangers extérieurs.

A partir de ces éléments disparates, mais cohérents dans leur enseignement, nous tâcherons de répondre à la question suivante : comment une ville privilégiée, très attachée à la monarchie et à ses Rois, en est-elle venue à accepter puis à défendre la République ?

La situation particulière de Saint-Quentin en 1789

La commune de Saint-Quentin avait été concédée et jurée en 1080 : on se souvient du colloque de 1980, où notre Société a célébré ce fameux événement. Donc, depuis le XI^e siècle, notre ville se gouvernait elle-même, jouissait de priviléges administratifs, judiciaires, militaires et fiscaux, jalousement gardés et victorieusement défendus lors de procès sans fin. Elle dépendait directement du Roi depuis Philippe Auguste, et on pouvait dire avec M. Hordret en 1781 :

«La ville de Saint-Quentin n'a jamais connu de seigneur qui l'ait possédée... et qui ait eu sur ses habitants cette puissance féodale qui en ait fait des vassaux, et encore moins des serfs. Elle n'a connu comme seigneurs et maîtres que ses souverains. Les fonds et les personnes n'ont dû que des services à l'État et sont demeurés libres de toutes charges. C'était la nature, comme l'usage primitif de toutes choses : rien ne le leur a fait perdre.»

La fidélité au Roi s'est toujours accordée avec la défense du territoire. La situation particulière de la ville à la frontière du royaume a conduit ses habitants à rendre de grands services ; on se souvient de la levée des milices communales sous Philippe Auguste ou Philippe le Bel ; le sacrifice de 1557 était dans toutes les mémoires ; les remparts de Vauban témoignaient du souci majeur de la protection du «pré carré» français. La devise «Pro deo, rege et patria» marquait la profonde solidarité des sujets, de leurs souverains et de la nation.

L'abolition des priviléges, après la nuit du 4 août, n'a pas été une bonne affaire pour les Saint-Quentinois ; sans doute, le maire Namuroy pouvait-il dire en 1790 : «Cette ville tenait de ses rois plusieurs priviléges honorables : heureuse de les avoir mérités, son regret en les perdant est de n'avoir point de plus grands sacrifices à faire pour la félicité commune» ; pourtant, en rentrant dans le rang, les contribuables voyaient passer de 1789 à 1790, la taille, de

3 345 livres à 12 429, les vingtièmes de 24 380 à 33 629 ! Mais en ce qui concerne la liberté, elle a été accueillie tout naturellement par les habitants qui étaient depuis longtemps des citoyens plus que des sujets».

Les grands principes et leurs limites

Il faut signaler la manière dont a été célébré le premier anniversaire de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1790. Nous empruntons ces détails à l'excellent historien local Emmanuel Lemaire.

En fait, on s'était souvenu que le bon roi Henri était venu en visite officielle à Saint-Quentin, le 15 juillet 1590 ; voici un extrait du discours du procureur de la commune :

«Bons citoyens, chères citoyennes, il y a deux cents ans, en 1590, Henri IV était dans Saint-Quentin ! ses vertus enflammaient vos aïeux ; ses saillies souriaient à leurs compagnes.

En 1590, Henri IV a confirmé de sa main vos immunités et votre commune ; voici sa signature : Henry.

Un monarque adoré, Louis XVI, ressuscite aujourd'hui Henri IV et ses bienfaits ; Jurons tous à la Constitution, au bienfaisant Louis XVI, à tous les français, fidélité, amour, fraternité, union éternelle, et le grand Henri, du haut de la région de récompense, va répéter encore «Ventre saint gris, les Saint-Quentinois sont toujours mes plus fidèles amis !»

La fête de la Fédération avait été reculée de quelques jours, et se déroula seulement le 25 juillet.

Ce dimanche là eut lieu ici la fête de la fédération des gardes nationales du département. Dès le vendredi, le décor était dressé ; la place de l'hôtel de Ville débarrassée de son pilori recevait ses autels ; les députés arrivaient de tout le département, et même un peu de la Somme. Des délégations se portaient à l'avant des gardes nationaux précédés de leurs bannières ; une foule immense vint s'installer le samedi dans toute la ville.

Le dimanche, dès 4 heures du matin, les festivités commençèrent, annoncées par des coups de canon ; puis un cortège de 4 000 hommes s'organisa. Le défilé débuta vers 7 heures, salué par une foule innombrable qui garnissait les rues, les places et les toits. Un citoyen, couvreur de son état, tomba d'un toit ! La messe fut célébrée solennellement sur les trois autels disposés sur la place, au devant de l'obélisque de 50 pieds dressé sur le puits central. La musique, le son des cloches accompagnèrent cette cérémonie. En dehors de diverses allégories, on pouvait voir un portrait du Roi, avec cette dédicace : «Aux amis de l'humanité, aux Titus, aux Trajan, nous devons notre hommage : chérissons tous ici l'image d'un roi restaurateur de notre liberté». La cérémonie se termina par des discours, un Te Deum, et des salves d'artillerie. Puis toute la population fut prise, après les banquets, d'une frénésie de danse, à laquelle participèrent même les ecclésiastiques. La place fut illuminée le soir, les fenêtres éclairées avec des portraits du roi et de sa famille en transparents ; un feu d'artifice termina cette journée.

Il serait trop long de préciser les festivités des lundi et mardi. Concerts, banquets, danses, et même baptême d'un enfant né sur ces entrefaites. Les députés repartaient, en cortège, suivis des hommages de la foule. Unité, certes, et fraternité, mille fois rappelées. Voici un couplet d'une des chansons entonnées ces jours là :

*O liberté sainte
Présent de Louis
Ton augusteenceinte
Nous a réunis
Ta voix nous rassemble
Au pied des autels
Célébrons ensemble
Tes dons immortels*

Et pourtant, cette belle unanimité avait été bien mise en cause, deux mois avant le 21 mai, par une émeute due aux subsistances ; le petit peuple a manifesté contre le prix du pain, contre les accapareurs ; et le conseil exécutif de la commune s'interroge sur le moyen de maintenir l'ordre (22 mai 1790).

Il écrit au comte de Pardieu, commandant de la garde nationale : «la municipalité n'ose se fonder sur les secours de la garde nationale, qui comprend l'universalité des citoyens ; elle est assurée du corps des officiers et des notables qui en font partie ; mais dans une ville de manufactures la majeure partie est composée d'ouvriers ; la force répulsive manque ; la ville est en danger» ; aussi la ville demande-t-elle au ministre de la guerre un secours de 150 hussards ou dragons. Le souci majeur est nettement affirmé : il s'agit de «conserver nos propriétés ; notre ville renferme un grand nombre de négociants dont les magasins sont remplis de marchandises, dont on peut évaluer actuellement la valeur à 6 millions... Quelle perte éprouverait la nation si des brigands pouvaient s'introduire dans notre ville» !...

Et aussitôt on affirme que «tout citoyen est un soldat ; nous avons juré de vivre libres ou mourir, nous avons l'exemple de nos ancêtres qui sont morts en 1557 pour la patrie et qui ont sauvé la France». Ces troubles bien réels se sont cependant terminés sans dommages ; tout est rentré dans l'ordre, avec la soudure et le besoin d'ordre... et 16 arrestations !

L'égalité si bien affirmée n'existe qu'en partie au point de vue politique ; en effet, la ville de Saint-Quentin compte 10 500 habitants en 1790 ; là dessus, il y a 1 488 citoyens actifs, hommes âgés de 25 ans, payant un impôt direct d'au moins 3 livres ; parmi eux, il y en a 705 seulement électeurs, et 783 éligibles ; la ville demeure représentée et dirigée par une oligarchie censitaire.

Mais les grands principes sont saufs : le 9 avril 1792 eut lieu la plantation du premier arbre de la liberté, sur la grand'place, à peu de distance de la façade de l'hôtel de Ville ; un arbre de soixante pieds de hauteur, de deux à trois pieds de circonférence, orné vers le haut, d'une quantité de rubans, et surmonté d'un faisceau d'armes, au bout duquel était planté le bonnet de la liberté, et le drapeau aux trois couleurs, sur lequel on lisait : La Liberté ou la mort ; la Nation, la Loi et le Roy ; Vivre libres ou mourir...

La guerre a détaché les citoyens du Roi

La menace de guerre existait déjà avec la fuite à Varennes, le 21 juin 1791, même si, à Saint-Quentin, on affirma la thèse de l'enlèvement. Le Comte de Provence, en route vers l'étranger, était passé en nos murs... Ce danger imminent provoque le premier élan des volontaires, parmi les gardes nationaux. Mais ceux-ci, mal logés, mal nourris, livrés à l'inaction, désertent en grand nombre.

La guerre déclarée le 20 avril 1792 et les échecs militaires qui ont suivi, ont provoqué l'invasion du nord du département, et une réaction populaire spontanée pour la défense du pays.

Bientôt, la ville réclame instamment des renforts, mais demande aussi des crédits pour héberger, entraîner, soigner les volontaires, car elle ne dispose pas de casernes, ni d'hôpitaux ; quant aux fortifications, cette seule place forte sur la route de Paris a été négligée «depuis plus d'un siècle» !

Le coup de force du 20 juin fut mal accueilli dans l'Aisne, où le sentiment public demeurait favorable au Roi et à la Constitution ; cependant, le 19 juillet, la création du camp de Soissons montre que Saint-Quentin est aux avant-postes. Les villes de Chauny, La Fère, Saint-Quentin se proposent mutuellement secours et assistance. Après la proclamation de la «Patrie en danger», le canton de Saint-Quentin doit fournir un contingent de 23 hommes. Les événements parisiens (suspension du Roi et dictature de la Commune) passent au second plan, devant le danger public.

On s'alarme aussi : le 14 septembre, des pères de famille des engagés s'inquiètent, car leur bataillon possède un drapeau où l'on a représenté une couronne française brisée, celles de l'Empereur et de la Prusse chancelantes ; on craint des représailles si nos soldats sont faits prisonniers.

Le premier tué à l'ennemi, le 27 novembre, fut le grenadier François Malfuson ; on donna son nom à la rue Ste Catherine, où il habitait. Un peuple immense accompagna le cortège, après le Te Deum de Jumentier jusqu'à sa maison ; «voilà l'endroit où il prit naissance et où il fit sa demeure ; nous ne verrons de lui que le nom gravé sur cette planche ; le temps pourra l'en effacer, mais jamais de notre cœur» ; la troupe se porta sur la grand'place ; aux cris mille fois répétés de «Vive la République, vive la mémoire de Malfuson» !

La défense contre l'invasion mobilise maintenant toutes les énergies. Le changement de régime n'apparaît pas dans la correspondance municipale.

La République s'installe après les victoires

Avec Valmy et Jemmapes, la cause était entendue ; l'attitude légaliste de la ville de Saint-Quentin, son souci d'éviter le désordre, l'avait amené à ménager Louis XVI ; c'était la République qui défendait la Nation, elle était maintenant légitime. On dispose d'un document qui montre bien cette adhésion : une adresse du conseil exécutif de la commune à la Convention ; on y lit notamment : «vous avez consacré vos premiers moments à l'éternelle abolition de la royauté, cette institution antisociale essentiellement destructrice de tout principe de liberté et d'égalité, dont cependant 14 siècles d'abus n'avaient pu

dégoûter un peuple qui en avoit fait son idole chérie ; et il n'a fallu rien moins que les crimes énormes de Louis Capet, dont ceux du dernier des Tarquins ne sont qu'une faible image pour anéantir ce culte impie qui ne trouvera bientôt plus de sectateurs dans l'univers ; la république déjà naturalisée en France va s'asseoir sur les débris de tous les trônes qu'éleva la superstitieuse ignorance des peuples et que renverseront les lumières de la philosophie ; le projet d'une paix universelle si ingénieusement inventé par le sentimental abbé de Saint Pierre ne paraîtra plus un rêve creux, et tout annonce qu'il se réalisera ; l'étandard tricolore surmonté du bonnet de la liberté, non moins redoutable pour les satellites des despotes que ne l'était autrefois l'aigle romain pour les armées des barbares, flotte déjà en Allemagne... la rapidité avec laquelle il parcourt les contrées nous donne lieu de croire qu'il aura bientôt fait le tour du monde... le bienfait d'une union universelle sera dû à notre génération, qui aura la gloire de l'avoir léguée au genre humain» !

Au moment où cette adresse est rédigée, le maire de Saint-Quentin est M. le comte Félix de Pardieu, ancien député à la Constituante, et commandant général des gardes nationales lors de la fête de la Fédération ; les discours changent, mais les hommes sont les mêmes...

Nos édiles font également preuve de prudence. Il se trouve que Condorcet a été élu député de l'Aisne, le 6 septembre ; le 29, le conseil lui adresse une lettre assez longue, en lui demandant de transmettre l'adresse ci-dessus, et aussi de les informer des travaux de cette assemblée, qui, après tout, est constituante. «Vous êtes à portée de recueillir sur l'état politique de la France des renseignements précieux qui nous échapperaient sans votre complaisance à nous les faire savoir».

Dès l'ouverture du procès du Roi, nouvelle demande à Condorcet : «Maintenant, supposé que le ci-devant roi soit convaincu de tous les forfaits qu'on lui reproche, doit-on lui faire subir la peine qu'il avoit méritée par la nature même de ses crimes ? ou l'intérêt public exigeroit-il qu'on lui en fit éprouver une moins sévère ?... C'est en ce moment une affaire de cette nature qui pourrait devenir un sujet de division». On sait que Condorcet s'est prononcé contre la mort du Roi en janvier suivant. Et cette inquiétude, qui montre le souci d'unité de la République : «... On parle sans cesse de faction Brissot, de faction Robespierre, etc..., ces fractions existent elles, ou n'existent-elles pas ? C'est ce que nous ignorons, mais nous observons que c'est déjà un grand scandale que d'en entendre parler».

Cette seconde lettre à Condorcet, pleine d'espoir pour l'avenir, aborde le chapitre de l'enseignement «La Convention nationale, sentant toute la nécessité de faire jouir le peuple des bienfaits inappréciables attachés à l'instruction s'occupe de l'organisation des écoles primaires destinées à enseigner le premier degré des connaissances nécessaires à tous les citoyens ; bientôt aussi elle se livrera au grand travail de l'organisation des institutions publiques, c'est-à-dire de ces écoles où on enseignera la science plus relevée. Nous exposons, citoyen, nos prétentions à cet égard. Vous connaissez la population de notre ville, la salubrité de sa position, ses ressources commerciales, l'étendue du district dont elle est le chef-lieu, la quotité de contribution qu'elle paye, le degré de patriotisme qui y règne et qui l'a toujours mise à l'abri des intrigues des

malveillants au point que depuis le commencement de la Révolution, ce pays n'a jamais offert le tableau d'aucune scène sanglante, mais pas même du plus léger trouble : toutes ces considérations semblent donner à la ville de Saint-Quentin des droits sur le placement d'un institut en son sein ».

Cet enthousiasme est-il celui de tous ? Il est certain que la position officielle est sans nuances ; mais on peut remarquer que l'instauration du suffrage universel ne s'est pas traduite par un raz de marée d'électeurs aux urnes ; en comparant les suffrages exprimés pour la section St Jean - la seule dont nous disposions - ; il y avait eu 120 votants sur 490 inscrits ; en août 92, le cens étant aboli, il n'y en a eu que 137.

Le point fin 1792

On a pu constater une évolution progressive du régime politique de la France à partir de 89, avec une dégradation très nette du rôle du roi, lié à sa séparation progressive d'avec la nation. La cohabitation a finalement été un échec.

Cette situation a été ressentie particulièrement par Saint-Quentin en raison de ses antécédents, de sa fidélité à la monarchie et de sa situation géographique.

La République est née par défaut ; après l'abolition de la royauté le 21 septembre ; il n'y a pas eu de proclamation de la République le 22 ; simplement, pour des raisons d'ordre logique il a été décidé de dater les actes officiels de l'an I de la République ; puis le 25, à la demande de Danton, La République Française a été décrétée une et indivisible.

Si l'on se situe à l'automne 92, à Saint-Quentin, on peut imaginer que la naissance de cette république se fait dans une ambiance favorable : la victoire est acquise, et avec elle la fin d'un danger d'invasion grâce à la volonté populaire ; le nouveau régime, encore mal défini, et dont on souhaite qu'il vive dans l'ordre et l'unité, est largement porteur d'espoirs ; l'hypothèque monarchique étant levée, on imagine une république très fraternelle, génératrice d'un progrès universel, dans la droite ligne de la philosophie des Lumières, toujours présente dans les esprits.

Le premier centenaire

Le centenaire de la proclamation de la République a été célébré modestement en 1892. La ville de Saint-Quentin n'y a consacré qu'un budget de 1 000 F., et les festivités se sont déroulées hors de la place de l'hôtel de Ville : revue des sapeurs-pompiers, retraite et musique du 87^e, bals publics aux Champs-Elysées. Cette discréption a donné lieu à une polémique dans la presse locale.

Le «Journal de Saint-Quentin», conservateur, se félicite de ce choix, et fait même remarquer qu'à Compiègne, on s'est contenté de 700 F ! Quelques citations permettent de constater à quel point cette République est contestée par le principal organe de presse.

C'est ainsi qu'on peut lire dans les éditoriaux : le 24 : la Chambre ayant, sur la proposition de je ne sais quel député, décrété qu'une fête aurait lieu le 22 septembre 1892 pour célébrer le centenaire de la proclamation de la République n° 1, la journée a été chômée par beaucoup, d'autant que le temps était ce qu'il y avait de plus attrayant dans la fête ... une fête modérée, dans les prix doux,

un congé de jeudi... Le centenaire de 1792 ne laissera pas de traces éclatantes dans les annales Saint-Quentinoises, et il est probable que dans les neuf dixièmes des communes de France, il en aura été de même.

Le 25 : La fête du 14 juillet nous suffit amplement, elle retarde même ; hier, comme enthousiasme, c'était lamentable...

Les 25/26 ; à propos des festivités parisiennes : Il n'y a pas à se faire d'illusion : la fête du 22 septembre a été lamentable ; à Paris, cela prend les proportions d'un four, d'un four noir ; Quelle différence avec les grandes entrées des rois de France, réglées par les immortels artistes de la Renaissance... Mais comment voulez-vous vous enthousiasmer pour quelques messieurs en habit noir pérorant dans une ancienne église ... et comment voulez-vous admirer des idées abstraites réalisées en carton pâte ou incarnées par des drôlesses et des cabots ? (E. Fleury).

Et tout est de la même veine.

Cependant, le «Guetteur» nous fait retrouver le style de l'an I : le 23, nous pouvons lire : le Journal de Saint-Quentin qui aime à faire plaisir aux 3 ou 4 demi-douzaines de royalistes qui s'agitent toujours autour de lui, plaisante l'honorables maire de Saint-Quentin (François Hugues) au sujet du peu d'éclat donné à la fête et signale ce qu'il appelle «les lamentations du Guetteur» ; le Guetteur ne se lamente pas, il s'est borné à constater le peu d'importance donné au centenaire décrété fête nationale... Ce que désirait le Guetteur, et tous les républicains avec lui, c'était de voir célébrer avec un peu plus de solennité une fête qui rappelait le glorieux souvenir de Valmy et la proclamation de la République, ce véritable gouvernement national auquel tous les Saint-Quentinois et la municipalité la première sont si profondément dévoués. (Ch. Poëtte).

Le ton avait d'ailleurs été donné dès le 19 avec le rappel de l'éloquence de Lamartine : ...«La Convention, qui connaissait l'esprit nouveau que les Voltaire, les Rousseau, les Montesquieu, les Diderot avaient fait pénétrer dans les coeurs et dans les âmes, se disait qu'il fallait en finir avec les trônes. Elle savait que la Révolution avait pour mission de substituer la raison au préjugé, le droit à l'usurpation, l'égalité au privilège, la liberté à la servitude dans le gouvernement des sociétés, en commençant par la France... En proclamant la République, la Convention, malgré ses fautes, ses erreurs et ses crimes, a servi plus qu'aucune autre assemblée politique, la cause de l'humanité, la cause du droit, de la vérité, de la liberté et de la justice. Elle a donné aux principes de 1789 leur dernière conséquence. Elle a aboli le pouvoir héréditaire et anéanti les priviléges en proclamant la souveraineté nationale, et c'est pour cela qu'elle est et qu'elle restera l'une des plus grandes assemblées que le monde ait connues».

Cette situation n'est pas étonnante.

D'une part, l'histoire de la République pendant ces cent ans n'est pas exemplaire : la Terreur a laissé de bien mauvais souvenirs ; les deux premières Républiques ont été annexées sans peine par les Napoléon et il y a eu 35 ans de monarchie... ce qui nous fait 67 ans de régimes personnels et autoritaires.

D'autre part, l'image républicaine dans l'opinion est diverse et contrastée : Pour les conservateurs, monarchistes et cléricaux la République est synonyme de révolution et de massacres, de danger permanent pour les propriétés et les campagnes sont les premières à dénoncer les *partageux*, tenants du bouleversement social... Le fait que la République naissante en 1870 ait commencé par massacer ses prolétaires n'y fait rien, beaucoup regrettent encore les rois. Aux élections législatives de 1885, dans l'arrondissement de Saint-Quentin, les conservateurs ont encore obtenu globalement 45,7 % des voix. Mais leur influence décline peu à peu, à tel point qu'ils ne présentent pas de liste aux élections municipales de 1892. Ils préfèrent soutenir les candidats modérés, pour limiter l'influence des radicaux, fermes soutiens des idées jacobines, qui disposent de la mairie en 1892. Les catholiques admettent maintenant la République ; le ralliement proposé par Mgr Lavigerie en 1890 propose une cohabitation pacifique entre l'Eglise et le régime, mais il faudra un certains temps aux esprits pour l'admettre. En mai 1891, Léon XIII par l'encyclique *Rerum Novarum*, propose la doctrine sociale de l'Eglise, et le père Dehon va s'en faire le vigoureux interprète à Saint-Quentin. Cependant les socialistes demeurent encore isolés, quoique leur influence augmente : ils n'obtiennent pas de résultats concret aux élections.

On le voit, nous sommes dans une période de reclassement ; il a fallu plus de 20 ans pour que la république devienne le régime accepté par tous ; l'opinion publique se divisera en deux camps à chaque occasion, comme d'habitude mais ce ne sera plus pour des raisons institutionnelles.

Pourtant, on n'avait pas manqué de célébrer le centenaire de la réunion des états généraux, le 5 mai 1889 ; la belle plaque de marbre commémorative de cet événement se trouve dans la rue de ce nom, anciennement rue Neuve-Saint-Jean ; et sur les grands principes, l'unanimité pouvait toujours se faire.

Le sentiment national demeure très vif ; on sait qu'au 8 octobre 1870, les citoyens les plus modestes avaient été les meilleurs défenseurs de la patrie, aux côtés d'Anatole de la Forge, mais si les socialistes semblent bien plus tièdes, l'idée patriotique réapparaît avec le général Boulanger ; celui-ci obtient 51 % des voix à St-Quentin-ville en mars 88 ; ses partisans révisionnistes rafleut les deux sièges de députés en 1889, avec 52 et 55 % des voix ; mais, en 92, le Général Revanche est mort, et tout s'apaise pour un temps.

Pas d'enthousiasme donc pour ce premier centenaire, globalement parlant, mais, peu après, en 1897, les ralliements sont terminés : une nouvelle grand'messe républicaine a lieu à l'occasion de la visite officielle de Félix Faure, président de la République, avec une participation populaire exceptionnelle, associant le régime et le souvenir du siège de 1557, et l'inauguration du Monument.

Conclusion

Tout régime naissant demeure fragile, et il a besoin, pour se consolider, de stabilité, de succès et de durée. La première République a connu bien des vicissitudes, mais l'originalité du régime de 92 est qu'il était porteur d'idées

nouvelles qui l'ont largement dépassé dans le temps et dans l'espace. La République associait sa naissance à la défense de la patrie, puisque le monarchie avait trahi la Nation. Elle l'associait aussi à la vertu, caractère d'après Montesquieu d'un régime démocratique. A ce sujet, nous pouvons citer pour conclure ce que le conseil général de la commune de Saint-Quentin écrivait à la Convention en octobre 92, et qui peut encore demeurer exemplaire :

«Citoyens législateurs, vous vous montrez toujours dignes de vos si nobles fonctions, en ne proposant que des lois justes et conformes à l'intérêt général, et qui méritent le sceau de la sanction du peuple. L'incorruptibilité avec laquelle vous remplirez vos devoirs ajoutera au titre glorieux de législateurs celui d'hommes vertueux ; c'est le seul auquel nous aspirons dans nos fonctions municipales et nous espérons le mériter par notre amour du bien public, par notre zèle à exécuter les lois protectrices de la liberté et de l'égalité. Le serment que nous avons prononcé le jour de son inauguration est à jamais présent à notre esprit et gravé dans notre cœur. Oui, nous jurons d'être fidèles à cette même République, de maintenir de tout notre pouvoir la liberté et l'égalité, ou de mourir à notre poste en les défendant».

Nos ancêtres ne manquaient ni de courage, ni de confiance.

André TRIOU

Sources consultées :

Archives municipales :

- 1D1 Correspondance officielle 1790-92.
2D2 Registres de copies de lettres 1790-93.

Ouvrages de la Bibliothèque municipale ou de celle de la Société Académique :

- E. Fleury Famines, misères et séditions, St-Quentin 1873.
Cte Maxime de Sars : Petite Histoire de Saint-Quentin.
E. Lemaire : Les fêtes révolutionnaires à Saint-Quentin, St-Quentin 1884.
Attal Bobin et Peronnet : La Révolution française dans l'Aisne, Paris Horvath 1988.
Jean-Marie Mayeur : Les débuts de la III^e République 1871-98, Seuil 1973.

Publications de la Société :

- Th. Eck : Une émeute en 1790 (1891).
G. Gorisse : La guerre dans le district de Saint-Quentin 1966.
A. Vacherand et J. Ducastelle : les élections à Saint-Quentin et dans le département de l'Aisne (Études révolutionnaires Saint-Quentinoises 1989).
L. Goret : Félix de Pardieu (3 Révolutionnaires Saint-Quentinois) id^o.
Actes du Colloque sur les Charters et le Mouvement Communal 1980.

Presse locale :

NOMBREUX extraits du «Journal de Saint-Quentin» et du «Guetteur» rassemblés pour une grande part par Mme Séverin, vice-présidente de la Société Académique et grâce à la collaboration de la Bibliothèque Municipale.

Je dois remercier chaleureusement Mme Séverin et M. Vacherand, secrétaire général de la Société Académique, pour les renseignements et observations qu'ils m'ont fournis pour cette étude.

AFFAIRE D'ORIENT GUERRE DE CRIMEE 1854-1856

Ex URSS

Le conflit se termine par le Congrès de Paris en 1856.

Valachie et Moldavie deviennent autonomes. Leur réunion en 1859 donnera... La ROUMANIE.

MER D'AZOV

INKERMAN (3)

ALMA (1)

BALACLOVA (2)

BALBECK

MALAKOFF (4)

SEBASTOPOL (5)

ODESSA

DNEIPPE

MOLDAVIE

DNISTER

DOBROUCHA

DNIESTRE

VALACHIE

PRUT

ROUMANIE

IRIS

BUCAREST

PRUTH

MANGOLIA

YALYSSA

KUSTENAJE

YALYSSA

BALCHIK

YALYSSA

VALACHIE

YALYSSA

ROUMANIE

YALYSSA

VALACHIE

YALYSSA

ROUMANIE